

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LE CLASSEMENT DE LA VOIE DE BÉLINE

DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

DU 17 DÉCEMBRE 2018 AU 8 JANVIER 2019

GOSIER, LE 26 NOVEMBRE 2018 — Dans le cadre du projet de classement de la voie de Béline dans le domaine public communal, une enquête publique se déroulera au Pôle Administratif de la ville, **du lundi 17 décembre 2018 au mardi 8 janvier 2019 inclus, de 9h à 12h.**

Pendant toute cette durée, le public pourra consulter le dossier d'enquête auprès de la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme.

De plus, un commissaire enquêteur, Monsieur Alex ANNICETTE, recevra en personne les observations du public portant sur ce projet. Il sera présent, à la salle de réunion du Pôle Administratif, les :

- mercredi 19 décembre 2018 de 9h à 12h
- vendredi 21 décembre 2018 de 9h à 12h
- vendredi 28 décembre 2018 de 9h à 12h
- vendredi 4 janvier 2019 de 9h à 12h

Les observations ou propositions du public pourront être formulées et transmises lors de l'enquête, selon les modalités suivantes :

- soit consignées sur le registre d'enquête aux jours et heures précisés ci-dessus,
- soit adressées par courrier à la Ville du Gosier (67 Boulevard du Général de Gaulle 97190 Le Gosier)
- soit adressées par email à courrier@villedugosier.fr

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée :

- Par courrier à Monsieur le Maire du Gosier - 67 Boulevard du Général de Gaulle
97190 Le Gosier
- à la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme - 0590 85 28 80 / 0590 85 28 88